Dr Aly Tounkara, Sociologue : La Cédéao est perçue comme un club de chefs d'Etat

656

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 29 JUILLET 2020

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



CEDEAC

IBK démissionne, le Mali résiste!



Crise politique au Mali : Le CS/M5-RFP rejette les décisions de la CEDEAO



IBK et le RPM : le devoir de dignité du parti



MBLE NOUS POUVONS

Sommaire «

Une	CEDEAO : IBK démissionne, le Mali résiste !	P.4
Brèves	Crise malienne: Les localités des 31 députés de l'Assemblée nationale contestés Crise sociopolitique: Le Vietnam soutient l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Mali En Un Mot: La Cédéao a décidé Lutte contre l'extrémisme violent au nord et au centre: Le projet Système DM lancé Localité de N'Tillit dans le cercle de GAO: 8 jeunes filles enlevées par des bandits armes Insécurité à Bamako: Deux braqueurs lynchés au Golf: Vers un retour de la justice populaire à Bamako? Techniques de l'écriture web: Dix agents de la DIRPA outillés	P.11 P.11 P.12 P.12 P.12 P.13 P.13
Actualité	Front sociopolitique contre IBK et son régime : Placer nos Forces de défense et de sécurité (FDS) hors de portée Plateau dogon : Retour progressif de la paix entre les communautés ! Amateurisme au sommet de l'Etat : Le communiqué signé du Secrétaire Général d'un département ministériel qui n'existe plus depuis le 27 juillet 2020	P.19 P.20 P.21
Politique	Les résolutions de la CEDEAO pour la sortie de crise au Mali : Une panacée sans conséquences ? Crise au Mali : La Cédéao recommande le départ des 31 députés contestés Crise politique au Mali : Le CS/M5-RFP rejette les décisions de la CEDEAO IBK ET LE RPM : le devoir de dignité du parti Dr Aly Tounkara, Sociologue : La Cédéao est perçue comme un club de chefs d'Etat	P.23 P.24 P.25 P.27
Culture & société	Vie de nos stars : Sidiki Diabaté demande pardon à son « frère » Iba One	P.30
International	Justice : L'État du Sénégal perd face à Bibo Bourgi devant le tribunal arbitral de l'ONU Présidentielle en Côte d'Ivoire : Pour Henri Konan Bédié, « l'âge est un atout »	P.31 P.32
Sport	Championnat d'Angleterre : Le plus beau but de la dernière journée pour Yves Bissouma Élection à la FIF : Didier Drogba, bel et bien candidat et obtient le parrainage des arbitres	P.33 P.34







Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye

Niass - Faladié (Bamako - Mali)

Email: ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com Contacts: +223 70 44 22 23

- Redacteur en Chef : Amadou TALL
- Rédaction Générale: Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant :** Moctar Sow
- Service Commercial: Youssouf Diarra
- Secrétariat : AZIA Bénédicte



CEDEAO: IBK démissionne, le Mali résiste!

a Constitution du Mali n'est pas un torchon et le Mali n'est pas essuie-pieds. Telle pourrait être la mise en garde du peuple malien à la CEDEAO. Nonobstant le fait que IBK ait permis à ses pairs de la CEDEAO d'ôter à notre pays sa dignité et sa souveraineté. Il a laissé faire du Mali un objet sans capacité de discernement et sans faculté de décision.

En effet, les chefs d'Etat de la CEDEAO, réunis en sommet extraordinaire par visioconférence le lundi dernier, ont sans conteste piétiné la souveraineté de notre pays, avec la complicité du Président IBK qui, en réalité, n'a jamais cru en son propre slogan de campagne « le Mali d'abord ». Cette profession de foi peut être remplacée aujourd'hui par « Mon pouvoir d'abord » ou la « CEDEAO d'abord », Car les recommandations adoptées insultent l'honneur et la dignité des Maliens. Des recommandations qui réduisent la Constitution malienne

en un simple papier bon à jeter dans la poubelle. Jugez-en à travers les mesures édictées par le sommet :

- « Démission immédiate des 31 députés dont l'élection est contestée, y compris le président du parlement, la majorité présidentielle devra mettre tout en œuvre pour obtenir cette démission qui ouvrira la voie à des élections partielles. En attendant ces élections partielles, le parlement pourra fonctionner avec les 116 députés restants ; ». Comment faire démissionner ces députés dans le respect de la Constitution ? La Cour ne donne à personne pas sa solution miracle.

 « Recomposition rapide de la Cour Constitutionnelle conformément aux dispositions constitutionnelles du Mali, le parlement proposera ses représentants après la démission des 31 membres dont l'élection est contestée. En cas de difficulté de nomination des membres de la cour constitutionnelle par les différentes instances, le président de la République utilisera l'article 50 de la constitution pour nommer les 9 membres ; ». Les conditions de mise en œuvre de l'article 50 sontelles réunies ? Peuvent-elles l'être ? Assurément non.

- « Mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale avec la participation de l'opposition et de la société civile. L'opposition, particulièrement le M5-RFP, est encouragée à participer à ce gouvernement d'union nationale en vue de contribuer au règlement de problème de gouvernance qui affectent le Mali et ce dans un esprit de patriotisme. La tâche prioritaire de ce gouvernement d'union nationale sera de mettre en œuvre toutes les reformes, recommandations et décisions issues du dialogue national inclusif et de traiter les questions de gouvernance en particulier ; ». Avec cette disposition le M5-RFP a peut-être, sans le savoir, atteint son objectif : IBK a dé-

« UNE »

missionné. Il ne détermine plus la forme de son gouvernement, il n'en choisit plus les membres, il ne fixe plus ses missions. La CE-DEAO s'est saisie de toutes ces prérogatives au grand dam de ceux qui ont encre une certaine idée du Mali. « L'honneur du Mali », autre slogan de campagne de IBK ne l'intéresse plus. S'en rappelle-t-il simplement?

Les autres mesures décidées par la CEDEAO confortent cette thèse :

- les nominations de ministres à la tête de départements nominativement cités. Et les noms de quatre de ces ministres avaient été préalablement dictés publiquement par un leader religieux. Et c'est ce même IBK qui accuse à tort Mahmoud Dicko de vouloir instaurer un Etat religieux au Mali. Les ministres que IBK a été sommé de nommer sans délai sont ceux en charge de la défense, la justice, les affaires étrangères, la sécurité intérieure et les finances ;
- Mise en place rapide d'une commission d'enquête pour déterminer et situer les responsabilités dans les violences qui ont entrainé des décès les 10,11, et 12 juillet 2020, ensuite les destructions de biens publics et privés
- Les reformes dictées seront suivies par un comité présidé par la CEDEAO et qui comprendra des représentants du gouvernement, du parlement, de la société civile de la magistrature, du M5-RFP, des femmes et des jeunes avec la participation de l'Union Africaine et de

Nations Unies.

- -Enfin, les maliens sont priés de tout accepter sans critique ni murmure : la CEDEAO décide en effet de sortir se grande artillerie avec le mise en œuvre « d'un régime de sanction contre ceux qui poseront des actes contraires au processus de normalisation de cette crise;».
- Et cerise sur le gâteau, IBK ou plus exactement le Mali doit venir au rapport 4 jours plus tard c'est-à-dire le 31 juillet 2020.

Déjà, à l'ouverture du sommet, Mahamadou Issoufou, président en exercice de la CEDEAO, plantait le décor en réduisant à dessein la crise malienne en une simple crise postélectorale qui serait l'essence de la création du M5-RFP. « Permettez-moi de rappeler que la crise politique, dans ce pays frère, a été déclenchée par l'arrêt de la Cour Constitutionnelle sur les élections législatives des mois de mars et avril 2020. C'est en effet sur cette base qu'est né un mouvement de contestation qui exige, entre autres, la démission du Président de la République... », a-t-il déclaré. Avant d'ajouter plus loin : « Le Mali a auiourd'hui besoin d'une Assemblée Nationale conforme aux résultats des élections législatives, d'un Gouvernement d'union nationale, d'une nouvelle Cour Constitutionnelle, d'une enquête sur les évènements des 10, 11 et 12 juillet 2020, ainsi que de la mise en œuvre rapide des conclusions du dialoque national ».

Une lecture de la situation en totale déphasage avec les réalités de la crise malienne. En effet, si tout n'était juste qu'une question de crise née du deuxième tour des élections, des partis de la majorité, et pas des moindres, n'allaient pas conditionner leur entrée dans le gouvernement à la formation d'une équipe consensuelle.

Quand IBK rampe!

Qui l'aurait cru ? Un IBK s'accrochant au pouvoir au point de trainer le Mali dans la boue ? Que nous reste-t-il encore que résister ? Résister contre le diktat de la CEDEAO, résister contre le maintien d'un président rampant qui a jeté de l'opprobre sur le Mali. Dire qu'il se disait descendant de Soundjata Kéita! Le Président IBK, en décidant de se confier aux syndicats des Chefs d'Etat de la CEDEAO plutôt qu'aux Maliens, signe en réalité sa propre lettre de démission! En effet, jamais les Maliens ne laisseront jamais des chefs d'Etat de la CEDEAO dicter la marche à suivre pour ce qui concerne leur pays.

Si le Président IBK a décidé de se coucher, les Maliens résisteront contre ce diktat des chefs d'Etat de la CEDEAO!

Yama DIALLO



Primature du Mali

RÉUNION DE CABINET | 28 juillet 2020 Le Premier ministre, Dr Boubou Cissé a présidé ce mardi 28 juillet 2020, la première réunion du Conseil

de cabinet depuis la nomination hier par le Président de la République SEM Ibrahim Boubacar Keita d'un gouvernement restreint.

Rappelons que depuis le 11 juin 2020, le Chef de l'État avait déjà renouvelé sa confiance au Dr Boubou Cissé en le reconduisant dans ses fonctions de Premier ministre.

A l'entame de son propos, le Chef du Gouvernement, au nom du Président de la République, a félicité les ministres composant le gouvernement restreint et les a remerciés pour avoir accepté de relever le défi dans un contexte si particulier.

Le Conseil a identifié les axes prioritaires de cette première équipe réduite chargée entre autres de mener des consultations en vue de la composition d'un gouvernement d'union nationale, conformément à la volonté du Chef de l'Etat, aux recommandations de la CEDEAO et aux exigences du moment.

Ces axes concernent notamment la mise en place d'un Gouvernement d'union nationale plus élargi, susceptible d'assurer la gestion rapide de la crise sociopolitique qui secoue le pays, en apportant des réponses concrètes et immédiates aux revendications sociales. Et cela, toujours conformément aux recommandations de la CEDEAO et dans le respect de notre Constitution.

Etaient présents à ce premier Conseil , le Général Dahirou Dembélé, reconduit au poste de ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Boubacar Alpha Bah, également reconduit au poste de ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Tiébilé Dramé, reconduit au poste de ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Me Kassoum Tapo, nouveau ministre de la Justice, Garde des Sceaux et le Général de Brigade M'Bemba Moussa Keïta, nouveau ministre de la Sécurité et de la Protection civile

A la fin de la rencontre, le Premier ministre a fait une déclaration à la presse dans laquelle il a salué le mérite et l'esprit de patriotisme des hommes qui forment désormais la nouvelle équipe réunie autour de lui. Ces personnes qui jouissent de la confiance du Chef de l'État et de la sienne propre, sauront renouer le dialogue entre Maliens afin de parvenir à la réconciliation voulue par toutes les parties.

CCRP - Primature



Yassa Yassa

Merci beaucoup sidiki diabate vraiment vive la paix je vous remerci



Ong Agir Mali

l'ONG Agir.

Mme KEITA Aminata MAIGA, Première Dame, Presidente de l'ONG Agir a procédé ce mardi 28 juillet à l'ancienne Base aérienne B, à la réception officielle de don de matériels sanitaires, scolaires et électroménagers, offerts par Madame PENG Liyuan, Epouse du président de la République populaire de Chine dans le cadre de la lutte contre la Pandémie du COVID 19. « La composition du don traduit l'accompagnement de votre pays dans des domaines clé de développement que sont la santé, l'économie ainsi que l'éducation à un moment où le Mali est en proie à une crise multidimensionnelle », a dit la présidente de



Jeune Afrique

Le panel de revue dirigé par l'ex-présidente irlandaise a rejeté les accusations contre le patron de la BAD et validé le travail du comité d'éthique.





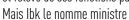
Casimir Apiè Sangala

La CEDEAO invite les Maliens à un sursaut patriotique. Apparemment personne ne les suit dans cette demande.



Bams Cissé

Jadis, après les attaques dans la région de Mopti, le général Bemba KEÏTA n'avait pas été sermonné et relevé de ses fonctions par Ibk?



Ok, on a compris, pour être ministre, il faut commettre des fautes

La CEDEAO entre incohérence et mépris à l'égard des Maliens. Discutons entre Maliens, la solution est en nous!

Figaro du Mali

DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE, DR BOUBOU CISSÉ A L'ISSUE DU PREMIER CONSEIL DE CABINET | 28 juillet 2020



Comme vous le voyez, je sors de la toute première réunion du Gouvernement restreint. Je retrouve trois anciens membres de l'équipe sortante.

Des cadres de mérite et de valeur que je felicite pour leur reconduction

Trois ministres sont nouveaux. Je leur souhaite la bienvenue. S'ils sont là en ce moment où les enjeux sont vitaux, c'est en raison de leur parcours et de leur savoir-faire chacun.

Les leçons que je tire d'un an de magistère et surtout de la crise que nous vivons actuellement me poussent à beaucoup plus d'humilité. J'ai encore plus conscience que tout Chef de gouvernement que je suis, je ne puis qu'être le premier d'entre les pairs afin que tous ensemble, nous parvenions à atteindre les résultats attendus de nous, par le Président de la Republique et le peuple malien.

J'ai conscience que la valeur ajoutée de l'exécutif restreint en place est de pouvoir négocier la sortie de crise, la mise en place d'un gouvernement d'union nationale et le retour à la normalité. C'est une instruction du Chef de l'État qui a mis le Mali au-dessus de tout. En ce qui nous concerne également, nous mettrons le Mali au-dessous de tout, et de chacun d'entre nous.

A toutes nos sœurs, a tous nos frères du M5 RFP et d'autres regroupements, j'aimerais dire qu'ils sont attendus et fortement désirés dans l'attelage gouvernemental qui doit être mis en place incessamment

Le President de la Republique ne cesse de le dire et le Premier ministre que je suis y croit fermement, dans la majorité comme dans l'opposition il existe de grandes compétences.

Elles doivent toutes se mettre à la disposition du Mali.

lci et maintenant. Pas demain mais aujourd'hui.

En ne pensant qu'au Mali, l'intérêt du Mali et l'avenir du Mali.

J'ai confiance et l'équipe restreinte se met à la tâche sans tarder. Bamako, le 28 juillet 2020

Dr Boubou Cissé, Premier ministre,

Grand Officier de l'Ordre National du Mali.



Accident de voie publique sur la RN26.

Un accident de la circulation routière s'est produit ce mardi 28 juillet 2020 à 07heures sur la RN26 entre Kangaba et Bancoumana, un camion ben et une SOTRAMA.

Le bilan est de 36 victimes, dont 19 morts, 07 blessés graves et 12 blessés légers.

Toutes les victimes ont été évacuées à l'hôpital Gabriel TOURE pour leur prise en charge dans les services d'urgence médicale. DRPC Koulikoro.

CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

Urgent!

Pour des raisons d'ordre stratégique, la conférence de presse du M5-RFP est remise à demain mercredi, à 16h30mn.

Le M5-RFP rejette les conclusions du Sommet des Chefs d'État de la CEDEAO.

Ouverture Média - OM

#OM Info:

Me Malick Coulibaly : "Dieu dans son infinie bonté m'a déchargé du lourd fardeau de la Justice. Je re-

mercie le Seigneur d'avoir porté ci-haut l'enfant du Mali profond et difficile. Celui pour qui aller à l'école n'était point un droit encore moins un devoir, mais bien une chance.

J'exprime ma très profonde gratitude à Monsieur le Président de la République son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA et à Monsieur le Premier ministre, Docteur Boubou CISSE pour m'avoir permis de servir la patrie à ce niveau de responsabilité.

J'adresse mes très sincères remerciements à tous mes collaborateurs ainsi qu'à l'ensemble des acteurs judiciaires pour leur accompagnement de qualité. Les résultats obtenus sont les vôtres. Les échecs et insuffisances m'incombent.

J'associe à ces remerciements les PTF qui nous accompagnent au quotidien.

J'exprime mes profonds respects à l'ensemble de nos concitoyens pour leurs soutiens et critiques.

Je félicite Maître Kassoum TAPO pour le choix porté sur sa personne

en ces moments de lourds défis et lui souhaite pleins succès dans les missions aui lui sont confiées.

Dieu apaise nos cœurs et auréole notre pays. Amen''

Malick Coulibaly, ancien ministre de la justice, garde des sceaux.



Alpha Macky Diakité

Ahmed El kori, le correspondant de France24 à Bamako a mal préparé son reportage.



Sambou Sissoko

Dans le rétroviseur | "J'AI JURÉ QUE JE FERAI TOMBER IBK AVANT LA FIN DE SON RÉGIME"



Gloire à Allah, nous rendons grâce au Tout-Puissant de nous préserver dans sa miséricorde.

Je me glorifie aujourd'hui d'être un fils de Cheick Hamaoula plus connu sous le nom de Cheikh Hamallah est de la tribu des Ahel Moh'ammad Sidi Chérif de Tichitt en Mauritanie.

Gloire à Allah, nous rendons grâce au Tout-Puissant de nous préserver dans sa miséricordieux.

Je me glorifie aujourd'hui d'être un fils de Cheick Hamaoula plus connu sous le nom de Cheikh Hamallah est de la tribu des Ahel Moh'ammad Sidi Chérif de Tichitt en Mauritanie.

Son père, Mohamedou Ould Seydna Oumar, fin lettré, réputé pour son rigorisme en matière de religion, s'installe, pour faire du commerce, un peu plus loin à Kamba-Sagho, près de Niamyna sur les bords du Niger (Cercle de Ségou). Une créature et un homme de dieu qui sait toujours battu pour l'islam dans son vrai sens. Je rends hommage au prophète Mahamed paix et salut sur lui de nous guider vers le chemin de l'univers.

Je suis issu d'une famille de royaume chérifien, des grands hommes qui ont fondé des grands empires. Ma conviction sur la réalité de la vie est fondée plus tôt à la construction d'une vie meilleure de mes concitoyens que mon intérêt personnel.

Je m'incline devant la mémoire de nos vaillants soldats et civils qui ont perdu la vie au cours de ces dernières années à cause de la mauvaise gouvernance dont nous avons tous une part de responsabilité. Je me suis engagé en politique suite à une décision qui me semblait anormale pour notre religion en 2012, le code la famille qu'ATT et ses députés ont voulu nous imposer pour faire plaisir à l'occident. Après ce combat gagné en son temps contre le régime en place, nous avions décidé de nous impliquer dans la gestion des affaires publiques, en conjuguant nos efforts à soutenir le président IBK au scrutin de 2013. Mais hélas, nous nous sommes trompés de la personne que nous avons connue avant 2013. C'est pourquoi pendant la 3e année de son mandat, j'ai décidé de retirer toute ma confiance en lui pour ne pas être complice de sa mauvaise gouvernance. En 2018, j'ai décidé de soutenir la candidature d'une autre personne pour qu'il sache que je suis contre lui. Vous vous rappelez pendant la campagne présidentielle, une partie de ma famille a été victime d'une attaque terroriste dans la zone de Nara, et je parle sans complaisance, cette attaque a été orchestrée et perpétrée par le fils du président Karim en collaboration avec le fils de Tiékoro Bagayoko, Mohamed. En voulant attribuer cette attaque terroriste à la Katiba de Macina Amadou Kouffa.

Mon combat n'est plus Soumeylou B. Maiga, mais plutôt IBK. Nous avons donné une lourde tâche au président IBK par erreur. Je vous donne un exemple, quand tu as une Mercedes de 10 tonnes, elle peut supporter le poids de 5 à 10 tonnes, et si tu mets 10 tonnes dans une R 12, le résultat donne quoi ?

IBK est une R 12 et non une 10 tonnes.

Mais j'ai juré au nom de tous ceux qui me sont chers que si je dois vivre aujourd'hui, une semaine, un mois, une année, je ferais tomber IBK avant la fin de son régime.

Wassalam! Chérif Bouyé Haidara Vendredi 12 avril 2019, Zawiya de Nioro.



Les chefs des 207 partis politiques du pays doivent se donner la main pour faire dégager IBK avant la fin de son mandat. À défaut, ils doivent transformer le siège de leurs partis en Zawiya ou se déplacer à Nioro s'ils veulent être ministres ou Directeur de service sous le régime actuel. C'est dans la Zawiya du Chérif Bouyé Haidara que l'avenir du Mali sera désormais décidé. Avec tout ça IBK a peur de vivre dans un État islamique. Pardon!



Média A

Urgent!

Pour des raisons d'ordre stratégique, la conférence de presse du M5-RFP est remise à demain mercredi, à 16h30mn.

Bintou Bah

Ils ont choisi Tapo pour sauver katio en cas de dissolution de l'AN .



Salif Tall

Soyons sérieux les amis Pensezvous que Moussa Kaka, serait fou pour attribuer de faux propos à IBK sur RFI en ces moment de crise?

CINEM COM

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS-UNIES :

Les membres du Conseil de sécurité demandent à toutes les parties maliennes impliquées à suivre sans délai, les recommandations de la CEDEAO afin de surmonter les tensions, de prioriser le dialogue et de s'abstenir de tout acte susceptible d'alimenter les tensions et de menacer l'Etat de droit.

Ces recommandations prennent en compte les sanctions avancées par la CEDEAO.

Moussa Badjè Doumbia

Sur ce tableau de Paul Klee, Walter Benjamin y voyait un ange repousser la tempête. Cette chose qu'on appelle progrès faisait effroyablement peur au philosophe qui était un brin pessimiste. D'ailleurs, il estimait que le sens de l'histoire est "l'acheminement irréversible de catastrophsmes en catastrophes". S'inquietant de la montée de l'idéologie nazi et des conséquences dramatiques que cela pourrait engendrer, walter se donna la mort en septembre 1940. Il préféra mourir que d'assister impuissant à la destruction prévue par le nazisme.

Si la catastrophe annoncée par walter c'est réalisée tout de même en partie c'est parce que ceux qui en réalité ont les moyens de s'y opposer et d'empêcher sa réalisation sont restés inertes et ou complice par leur inaction pour la plupart. C'est que Hannah Arendt explique lorsqu'elle met en perspective la médiocrité idiote de Hitler et la lâche soumission intellectuelle et militaire de toute l'Europe qui sait en partie traduit par la conférence d'Evian dès 1938 et le refus de l'accueil de la communauté juive par les pays d'Europe de l'ouest. La suite l'histoire s'en est chargée.

Il n'est nullement question de mettre en perspective ici ce qui se passe au Mali et le déroulement des évènements précités, mais de mettre en lumière les conséquences d'un silence ou d'une inaction face à une situation que l'on sait aux conséquences désastreuses. Au Mali tout le monde est unanime que:

- le pouvoir actuel est corrompu;
- les principes sacro-saints de la démocratie ont été foulés au sol;
- la gouvernance est la pire qui puisse être;
- le président IBK et son régime incarnent parfaitement le syndrome de péter malgré la présence de quelques exceptions...

La liste est non exhaustive.

Cependant l'on nous veut inactif, on voudrait que nous soyons indifférents. Que nous nous contentons d'observer, de déplorer nos morts et d'être désolé de l'avenir sombre de nos enfants qui se profile à l'horizon. Mais de surtout rester inertes parce qu'il fait toujours bon de passer pour le raisonnable, le raisonné, le sage. Pendant que nous subissons leur violence quotidienne, quelle soit physique, psychique, sociale ou entre économique et enfin politique il nous faut rester sage nous dira-t-on.

La catastrophe annoncée, ils n'en sont pas concernés le Mali est dit pour nous tous mails est à eux seulement à eux et cela tant qu'il n'est pas cassé, auquel cas ils n'y seront plus demain.

Ils continueront à dire que c'est nous qui l'avons cassé et oublieront que c'étaient eux les détenteurs de la violence sous toutes ses formes et qu'ils l'ont appliqué dans toutes ses splendeurs.

Le 10, 11 et 13 juillet en sont les témoins récents. Des forces de l'ordre ont été envoyées avec comme ordre d'appliquer la violence, de faire subir la violence physique aux pauvres et aux enfants des pauvres. À qui on a ensuite fait vivre plusieurs autres violences, la vue des parents des personnes décédées à la télé appeler la population à la retenue et au pardon sans aucune forme de demande de justice l'atteste. Comment des parents qui ont perdu leurs enfants peuvent





paraître aussi résignés avec parfois un air coupable ? La réponse se trouve sans doute dans le rapport de force lequel définit le sens de la violence et de son application.

Sartres disait qu'il n'y a que la violence pour atténuer la violence, alors oui nous serons violents votre sagesse vous pouvez la garder, le bon sens serait la chose le mieux partagée encore faut-il qu'on est le même sens. Notre sillon est tracé, jamais il ne sera confondu au votre, à votre violence nous ne saurions y répondre que la violence. De même que Josué de Castro estimait que la moitié de Rio de Janeiro ne dormait parce qu'elle a faim et que l'autre moitié ne dormait pas parce qu'elle a peur de l'autre qui faim, vous pouvez être certains qu'on ne vous laissera pas dormir. Vous entendrez le gargouillement de nos ventres.



Djibril Touré

Quand on vous dit que le Maniga n'est pas quelqu'un, vous faites semblant de ne rien entendre et voilà le problème aujourd'hui.



Perzan Evry

Tu soignes la carie dentaire de quelqu'un opi il va croquer ta réserve d'arachides. Fitiri waléya



Clement Dembele

« Tous ceux qui ne peuvent pas s'assumer sont appelés à rester esclaves des autres. C'est maintenant que M5RFP va gagner sa lutte de libération du Mali »





TENONS LE FLAMBEAU

ALERTE ASSEMBLÉE NATIONALE DU MALI Les Honorables écartent toute idée de DE DÉMISSION





Crise malienne : Les localités des 31 députés de l'Assemblée nationale contestés



'un des points saillants du Sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la crise malienne fait cas de la démission immédiate des 31 ■députés dont l'élection est contestée y compris le Président du Parlement. Dans les recommandations, il est dit que la majorité Présidentielle devra mettre tout en œuvre pour obtenir cette démission qui ouvrira la voie à des élections partielles". Le Parlement pourra fonctionner avec les 116 députés restants en attendant les partielles. Les localités des 31 députés de l'Assemblée nationale contestés: Kati, dans la région de Koulikoro sept (07) députés dont une femme et six (06) hommes. Dans la région de Sikasso, deux femmes et cinq hommes. A Bougouni, quatre députés: deux femmes et deux hommes. Dans le district de Bamako, une femme et deux hommes sont contestés dans la commune 5. Dans la Commune 6. une femme et deux hommes sont inquiétés. Dans la Commune 1, un homme et une femme. A Koro quatre députés font partie des 31 députés contestés à l'Assemblée nationale.

En Un Mot : La Cédéao a décidé



e sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cédéao, qui s'est tenu hier par visioconférence, a pris les résolutions suivantes : la démission immédiate des 31 députés dont l'élection est contestée ; la recomposition de la Cour constitutionnelle conformément aux dispositions constitutionnelles du Mali ; la mise en place d'un gouvernement d'union nationale avec la participation de l'opposition et de la société civile et la mise en place d'une commission d'enquête pour situer les responsabilités dans les violences qui ont entrainé des décès, des

Crise sociopolitique : Le Vietnam soutient l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Mali



e Conseil de sécurité des Nations Unies s'est réuni lundi 27 juillet sur le Mali. Lors de la réunion, le Vietnam a affirmé son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité du Mali.

L'envoyé du secrétaire et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mahamat Saleh Annadif a exprimé ses inquiétudes sur les récentes tensions politiques au Mali, notamment les manifestations de l'opposition à Bamako les 10, 11 et 12 juillet qui ont fait 11 morts. L'ONU a appelé les parties à faire preuve de retenue, à ne pas mener des actes qui aggravent les tensions dans le contexte où le Mali est en train de faire face à l'épidémie de COVID-19 et à l'augmentation du terrorisme, de la violence extrême et de la pauvreté.

L'ONU a apprécié les efforts de médiation des dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et proposé au gouvernement malien et aux parties concernées de continuer de mener l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali de 2015, et de garantir la sécurité en faveur de la population malienne, notamment des femmes et enfants.

L'ambassadeur Dang Dinh Quy, chef de la Mission permanente du Vietnam auprès de l'ONU a appelé les parties à dialoguer et négocier pour régler les différends. Il a également souligné la mise en œuvre complète de l'accord pour la paix de 2015 et proposé des mesures visant à assurer la sécurité de la population malienne. Il a soutenu le rôle de l'ONU, de la MINUSMA et de l'Union européenne dans le maintien de la paix et de la sécurité au Mali.

VNA/CVN

blessés et des dégâts matériels au cours de ce mois de juillet.

L'organisation sous régionale a aussi et surtout annoncé des sanctions contre ceux qui empêcheront la mise en œuvre de ces mesures. Une menace qui n'a pas l'air de faire peur aux protestataires du M5 dont les jeunes maintiennent l'exigence de la démission du président de la République et la reprise des hostilités le lundi prochain. Ça pourrait se faire sans Mahmoud Dicko qui ne cache plus son agacement face à « l'intransigeance de ses alliés ».

DAK

Lutte contre l'extrémisme violent au nord et au centre : Le projet Système DM lancé



'union des radios et télévisions libres du Mali (URTEL) et Kunafoni.com, en partenariat avec l'ONG hollandaise Free Press Unlimited, ont procédé, le dimanche 26 juillet 2020 à l'hôtel Mandé, au lancement officiel du projet Système DM (on se débrouille pour un meilleur Mali).

La cérémonie de lancement était présidée par le président de l'Union des radios et télévisions libres du Mali (URTEL), Bandiougou Danté, en présence de l'Ambassadeur des Pays-Bas au Mali, Jolke Folker Oppewal, du 1er secrétaire de l'Ambassade de la Belgique au Mali, Frédéric Ceuppens, et du chef du projet Système DM, Mohamed Salaha.

Qu'ils soient du Nord ou du Centre, les attentes des jeunes Maliens sont les mêmes depuis longtemps : trouver du travail, s'insérer dans la société, vivre dignement et paisiblement. Face aux problèmes socio-économiques et sécuritaires, la plupart se voient laissés à leur propre sort. En prenant ces problèmes au sérieux et en donnant aux jeunes gens une voix, les médias peuvent jouer un rôle crucial pour impacter leurs vies de manière positive. C'est pour contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent et au renforcement à la résilience inclusive des jeunes dans les régions du Centre et du Nord que l'Union des radios et télévisions libres du Mali (URTEL) et Kunafoni.com, en partenariat avec l'ONG hollandaise Free Press Unlimited, ont initié le projet Système DM (on se débrouille pour un meilleur Mali). Le projet porte sur une durée de 30 mois et un montant de 449 626 euros financés par la coopération belge et le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas. A travers ce projet, une série de 3 formations professionnelles données aux journalistes du réseau URTEL engendrera la formation en continue de journalistes dans les régions du nord et du centre ainsi que la réaction de 24 grins d'écoutes de jeunes Maliens.

Selon le président de l'URTEL, Bandiougou Danté, « ce projet associera 24 radios des régions du Nord et du Centre, permettant aux jeunes Maliens, filles et garçons, de participer de manière inclusive et active au débat public. Ils pourront partager leurs idées et exprimer leurs sentiments dans des programmes radiophoniques, des clubs d'écoutes et des médias sociaux, faits par, pour et avec eux-mêmes, en créant ainsi une contre-rhétorique au discours instructif et moralisateur de leur ainée ».

Il a remercié les Pays-Bas et la Belgique pour leur accompagnement dans la lutte contre l'extrémisme violent.

Localité de N'Tillit dans le cercle de GAO : 8 jeunes filles enlevées par des bandits armes



'incident s'est déroulé dans la lité localité située dans la région de Gao, la nuit du dimanche au lundi dernier selon les familles des personnes enlevées. Pour l'instant le rapt de ces jeunes filles n'a été revendiqué par aucun groupe terroriste. Cependant des soupçons sont portés sur des islamistes qui enlèvent généralement les femmes pour en faire des esclaves sexuels.

Au nombre de 8 jeunes filles âgées de 15 à 16, elles ont été enlevées par des hommes armés non identifiés. À l'annonce de l'information, les différentes recherches menées la nuit n'ont pas permis de les retrouver et toutes les pistes exploitées ont été sans succès. Selon une source proche du chef de village de N'Tillit,

«Tout le monde s'est mobilisé pour rechercher ces jeunes filles et les autorités sécuritaires ont été informées. Pour le moment nous ne savons pas pourquoi elles ont été enlevées et par qui mais nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les retrouver saines et sauves».

Il est bon de noter que l'armée malienne avait récemment libéré des mains des terroristes une femme qui avait été enlevée par des groupes terroristes qui sévissent au centre du pays. Par ailleurs, l'enlèvement des jeunes filles dans le nord du Mali a été monnaie courante lors de l'occupation des trois régions du nord en 2012. Des femmes mariées avaient été arrachées à leur époux pour les marier de force aux terroristes au nom de leur islam imaginaire.

8 jeunes, Zeinabou Walet Mohamed, Tamoumette Walet Mohamed Ibrahim, Salima Walet Sidi, Miya Walet Alassane, Tifou Walet Baba, Antikane Walet Agali, Bintou Walet Aziz et Adawou Welet Mahmoud n'ont pas été enlevées pour une demande de rançon. Les kidnappeurs selon une source crédible étaient à bord de deux (02) véhicules 4X4 et sur des engins à deux roues. Toute chose qui laisse penser qu'elles ont été enlevées par un groupe terroriste.

Mahamane TOURÉ

L'ambassadeur des Pays-Bas au Mali, Jolke Folker Oppewal, et le 1er secrétaire de l'Ambassade de la Belgique au Mali, Frédéric Ceuppens se sont réjouis de la mise en œuvre du projet Système DM dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent. « Grace à ce projet, nous allons avoir une communication tolérante, non violente dans les régions du Centre et du Nord », a déclaré Frédéric Ceuppens.

Insécurité à Bamako / Deux braqueurs lynchés au Golf : Vers un retour de la justice populaire à Bamako ?



ace à la multiplication de braquages dans la ville de Bamako et la soif de la justice, la population semble dans la logique de prendre ses responsabilités. Au lieu de mettre les bandits à la disposition de la justice, les victimes préfèrent la justice populaire en appliquant « l'article 320 » consistant à brûler vifs les bandits. Deux jeunes braqueurs ont fait les frais hier au quartier Golf de Bamako.

L'insécurité a pris une tournure inquiétante dans la ville de Bamako et ses environs. Des bandits armés sèment la terreur à tout moment. Des civils innocents sont froidement abattus à cause de leurs biens. Face à cette situation qui prend de plus en plus d'ampleur, les victimes déçues par la justice, semblent dans la logique de légitime défense ou de vengeance. Le fait le plus récent date du lundi 27 juillet 2020 vers midi au quartier Golf de Bamako. Selon des sources concordantes, vers midi, deux braqueurs armés de pistolets automatiques ont fait irruption dans une agence de voyage et de transfert d'argent sise au quartier Golf en face de la boulangerie « Papito ».

Face à la résistance d'un agent de ladite agence qui refusait de donner l'argent, les bandits ont procédé à la méthode forte. Ils ont tiré à bout portant sur l'agent avant de prendre la tangente.

Dans leur course, un taximan les a poursuivis. Malgré plusieurs coups de feu à l'endroit de ce brave conducteur de taxi et même sa vitre d'avant brisée par balle, ce dernier est parvenu à renverser les deux bandits qui roulaient sur une moto. Maitrisés dans leur fuite, les deux bandits blessés ont été conduits au centre de secours de la protection civile d'à côté. Malheureusement, la colère et la justice populaire ont eu raison d'eux. Une foule en colère est venue les cueillir avant de les bruler vifs. Pour bon nombre de Maliens, la justice populaire est la seule solution aux nombreux braquages dans la capitale. La majorité des victimes

Techniques de l'écriture web : Dix agents de la DIRPA outillés



u 20 au 24 juillet dernier, dix stagiaires sous-officiers et militaires du rang de la direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa) ont appris les fondamentaux de l'écriture web pour rédiger des textes efficaces et visibles, dans les locaux dudit service. C'est vendredi dernier que les participants ont reçu leurs attestations au cours d'une cérémonie à la Dirpa.

Au cours de cette session de cinq jours, les participants ont approfondi leurs connaissances sur les fondamentaux de l'écriture web. Il s'agit, entre autres, de la problématique des mots clés, de la concision, de la détermination et de la précision des cibles. S'y ajoutent les caractéristiques du web et des réseaux sociaux.

Pour le directeur de l'information et des relations publiques des Armées, colonel-major Diarran Koné, il s'agit de mieux outiller les personnels de sa structure pour une meilleure mobilisation des populations en faveur des Forces armées maliennes. Et d'ajouter que former un homme, c'est l'affranchir. «J'ose me convaincre donc que les combattants de la communication, j'ai nommé les personnels Dirpa, sont à même de mieux réussir la démocratisation des opérations, étant donné que «le citoyen, à tous les niveaux et partout, s'invite désormais dans les opérations». s'est félicité le haut gradé. D'où, selon lui, l'intérêt de la communication opérationnelle. Au nom des stagiaires, le soldat de 2è classe Zeinabou Koné dira que dans un monde où tout devient virtuel, nul ne doit rester en marge des nouvelles technologies. «Durant cinq jours, nous avons appris les règles fondamentales de l'écriture web. Nous avons eu à connaître les différents moteurs de recherche, les différents navigateurs, les annuaires de recherche, le web 2.0 et ses avantages, comment administrer un blog ...», a-t-elle souligné.

Ces notions apprises, selon Zeinabou Koné, seront utiles aux participants dans leur mission d'établir une bonne communication entre les FAMa et les populations. Aussi, permettront-elles aux combattants de la communication de donner plus de visibilité et de lisibilité aux actions des FAMa sur l'étendue du territoire.

Souleymane SIDIBÉ

doute désormais de la sincérité des forces de l'ordre et de la justice. Toute chose qui risque d'encourager l'application du tristement célèbre « article 320 »

Doumbia

OCLEI

EN QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé:

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance,
 y compris dans les transactions commerciales internationales;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandant des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public décline son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'extérieur. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'or donnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

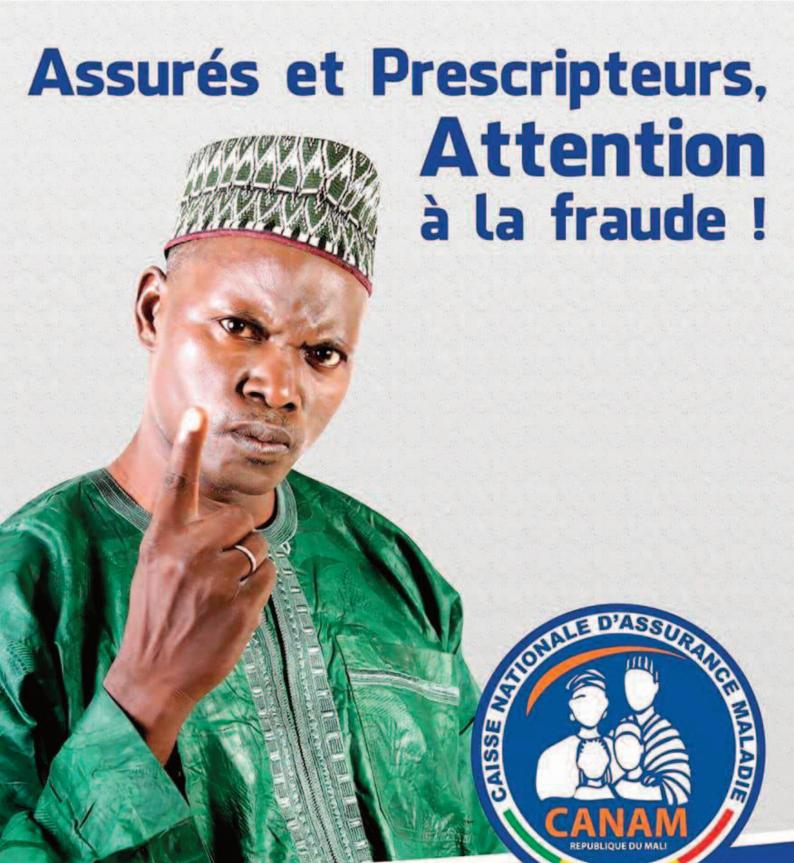
Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN Tel: +223 2029 12 29 / Numéro vert: 80 00 22 22

Boite Postale : E3977 Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Front sociopolitique contre IBK et son régime : Placer nos Forces de défense et de sécurité (FDS) hors de portée



otre pays vit, depuis plusieurs semaines, l'une des crises sociopolitiques les plus graves de son histoire contemporaine, car cette fois-ci elle est la convergence de plusieurs malaises dont souffre le peuple malien dans sa plus grande majorité notamment l'insécurité, la mauvaise gouvernance ou la non-gouvernance, le détournement des fonds destinés à équiper nos Forces de défense et de sécurité, la paupérisation des Maliens, le chômage endémique des jeunes, l'ébullition du front social caractérisée par des grèves récurrentes dans les secteurs vitaux de notre pays (éducation, santé...).

Bref tous les ingrédients étaient déjà réunis pour que l'ensemble constitue un cocktail Molotov, donc il suffisait juste d'un brin d'allumette pour que le tout explose. Et, tous les observateurs s'accordent à dire que la mauvaise organisation des dernières législatives a été la goutte d'eau qui débordé le vase. En effet, l'alibi étant tout trouvé, la Troïka (CMAS, FSD, EMK) devenue plus tard le Mouvement du 5 juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5-Rfp) a appelé le président IBK à la démission pour tous les maux cités plus haut. Notons que ce mouvement fortement hétérogène est composé de plusieurs organisations politiques, de la société civile et de personnalités partageant les mêmes revendications. Ainsi, trois Vendredi, les désormais détracteurs du président IBK se sont rassemblés au pied du Monument de l'Indépendance et ses avenues adjacentes pour réitérer leur demande. Si les rassemblements des deux premiers vendredis se sont déroulés dans le calme grâce à la sagesse de l'Imam Mahmoud Dicko qui a d'ailleurs été salué par toute la Communauté même au-delà de nos frontières, celui du 10

juillet et ses jours suivants a été émaillé d'une violence inouïe ayant occasion plusieurs pertes en vies humaines suite à l'utilisation de balles réelles par les Forces de défense et de sécurité (FDS). Que leur âme repose en paix ! Aussi, il faut déplorer plusieurs dégâts matériels suite au saccage de certains édifices publics, des domiciles privés, des Stations d'essence...

Depuis des condamnations fusent de partout (majorité, opposition, société civile). Si les uns accusent nos FDS d'être une machine de répression à la solde du régime en condamnant l'utilisation des balles réelles sur les manifestants, les autres recherchent pitoyablement des boucs-émissaires, nous renvoyant de facto à la question lancinante : « Qui a donné l'ordre de tirer ? », comme l'atteste la correspondance du Premier ministre adressée au Ministre de la Sécurité et de la Protection civile.

Personne ne conteste l'usage des balles réelles sur des manifestants et l'acte en soit est condamnable à tout point de vue et doit l'être, mais pourtant l'arbre des condamnations ne doit en aucun cas cacher la forêt de l'immensité des défis qui assaillent nos FDS et de l'extrême nécessité de préserver cette composante de notre nation. Nous n'avons certainement pas besoin de le rappeler, les FDS sont pour notre pays comme le squelette est pour l'organisme des vertébrés c'est-à-dire l'ossature qui tient notre nation lorsque toute la chair s'est détachée du corps. Donc, il est impérieux de placer nos FDS hors de portée de nos propres tirs politiques, politiciens et partisans.

« La non-violence est infiniment supérieure à la violence, le pardon est plus viril que le châtiment », dit-on, cette assertion doit nous inspirer tous afin de trouver un chiffon pour effacer le souvenir de cette répression et mettre notre outil de défense hors de nos combats politiques, car nos FDS doivent être le ciment de notre cohésion sociale, de notre unité... Comme nous l'enseigne la doctrine des « nations développées », la puissance économique, sociale d'un pays s'appuie sur sa puissance militaire. À ce titre, elles sont républicaines et doivent rester dans cette posture. N'oublions pas que les éléments des FDS payent de lourds tributs dans leur mission régalienne de préservation de notre intégrité territoriale sérieusement menacée depuis près d'une décen-

Mama PAGA

Plateau dogon : Retour progressif de la paix entre les communautés !

es communautés dogon et peul, toutes deux victimes de l'insécurité depuis plus de 3 ans, ont décidé d'enterrer la hache de guerre au profit de la paix et de la cohésion sociale. Dans le cercle de Koro, les deux communautés ont commencé le vivre ensemble depuis quelques jours, notamment dans les communes de Madougou, Bondo et Koro centrale. Cette initiative, il faut le préciser, est purement locale, selon une source de la localité

Dans les communes de Madougou, de Dangaténé et la commune centrale de Koro, toutes dans le cercle de Koro, les communautés sœurs, dogon et peul, œuvrent pour le vivre ensemble. Les déplacés des deux communautés sont de retour dans leur village respectif pour de bon. Cela depuis le début de la semaine dernière. Des foires hebdomadaires fermées il y a des années, celle de Karakindé par exemple, ont été ouvertes. Les bergers peuls ont commencé, selon notre source à Koro, à vendre leurs bétails aux agriculteurs dogons. Et vice-versa.

Le cas Karakindé

Karakindé est un gros village situé dans la commune rurale de Madougou, cercle de Koro. À cause de la crise, le village s'est vidé de ses habitants. Peuls et Dogons, beaucoup ont été contraints de quitter le village après avoir enregistré des morts. Pendant trois ans, les agriculteurs n'ont pas cultivé et les éleveurs n'ont pas fait leur activité. Ils sont ainsi confrontés à plusieurs problèmes dont les principaux sont d'ordre économique et alimentaire. Face à ces difficultés, les deux communautés à travers les chefs de villages, imams, commerçants et autres personnalités influentes ont joué la carte du retour de la paix et de la cohésion sociale. Chose qu'ils ont obtenue.

Une cérémonie officielle d'engagement commun pour la paix a été organisée dans ledit village le jeudi 23 juillet 2020. À cette occa-

sion, chacun des deux camps a prêché pour le pardon, la paix et le vivre ensemble. Pour prouver l'unité des deux communautés, un Peul a été chargé de traduire en sa langue le message émotionnel de l'imam de Karakindé, un Dogon. « Nous remercions Dieu, le tout puissant. Dieu merci une fois de plus. Nous remercions les personnes de bonne volonté qui sont venues pour nous réconcilier. Cette crise que nous vivons actuellement est un fait de Dieu. Et c'est lui seul qui peut nous ôter de cette crise.

Si Dieu t'impose sa volonté, tu ne peux que te résigner. Le chef de village de Dômô a tout dit. Nos grands-parents et nos arrières-grands-parents ont vécu ensemble. Et cela dans le respect total. Ils n'ont pas connu la crise que nous vivons. Les chefs de village de Bèma, de Sabèrè, de Yôrou pen et moi-même sommes tous nés ici à Karakindé. Cela fait trois ans que nous avons perdu nos parents ici à Karakindé, nous n'avons pas pu venir faire les obsèques. Cela est aussi la volonté divine. Et je

remercie ce même Dieu qui m'a permis de voir ce jour heureux. Que chacun pardonne l'autre pour ce qui s'est passé. Que Dogons et Peuls se pardonnent à cause de Dieu. Je rends hommage à Dieu, le Tout puissant, chaque fils (Dogon et Peul) doit désormais avoir peur de l'arbre sous lequel nous sommes assis pour parler de la paix. Dieu a voulu que nous nous trouvions sous cet arbre pour nous réconcilier. Que Dieu nous pardonne tous. Une fois de plus, je remercie ces soldats de la paix. Que Dieu apaise nos cœurs et nos esprits afin que nous puissions vivre comme avant en symbiose. Je vous remercie tous. Assalam Alekoum ». Tel a été le message de l'imam traduit par son frère peul. Dans la vidéo de la cérémonie qui nous a été soumise. L'émotion des villageois était grande : c'est le regret de ce qui s'est passé, le regret du temps passé dans l'hostilité, mais aussi la joie de se voir réconciliés.

Ce n'est pas tout. Le même jour, le marché dudit village a été rouvert et animé par les deux communautés, nous informe notre source. « Je suis très heureux de vous informer de la réouverture, ce jeudi 23 juillet, de la foire hebdomadaire de Karkindé dans la commune de Madougou. Les communautés dogon et peule ont célébré la paix après plusieurs années de fermeture et d'interruption des échanges », avons-nous lu, vendredi, sur la page Facebook de l'honorable Hamidou Djimdé, député élu à Koro.



Les communes de Bondo et Koro centrale concernées par ce retour de la cohésion sociale

Selon notre interlocuteur, en plus de Karakindé et plusieurs autres villages de la commune de Madougou, la paix est en train de se cultiver entre Dogons et Peuls dans les communes de Bondo et Koro centrale. Dans la commune de Bondo, les populations peules des villages de Gourty et Yorou ont participé à la foire de Dangatené, un gros village dogon. « Une des bonnes nouvelles est que des peuls se sont rendus hier au marché de Koro où ils ont vendu leurs animaux et sont rentrés sains et saufs chez eux. Aujourd'hui des peuls de Gourty et de Yorou sont au marché de Dangatene. Il a même été demandé aux déplacés de Doma (en ce moment à Gourty) de retourner chez eux, mais ils préfèrent attendre la fin de l'hivernage, car ils ont fait des champs à Gourty », nous informe-t-on.

Le samedi dernier, les deux communautés ont animé, selon notre source, la foire de Koro main dans la main.

Selon Amadou Salif Guindo, enseignantchercheur, le retour de la paix concerne aussi la zone de Bankass appelé Seno. « Un vent d'espoir est en train de souffler en pays dogon. La paix est en train de se sceller entre communautés (Dogon, Mossi, Kouroumba, Dafin-marka et Peule...) du Gondo et du Seno, deux zones de la région devenues les épicentres de la crise sécuritaire au Sahel (je n'exagère pas). Les jihadistes de Kouffa y jouent un grand rôle. Trois hivernages de crise ont entamé la confiance, la cohésion et le vivre ensemble, mais les plus gros perdants, ce sont ceux qui ne sont pas de chez nous et qui, pour des raisons qui leur sont propres, ont attisé la haine. Prions que ce vent qui souffle soit accompagné de sincérité et éloigne les hypocrites qui ont d'autres agendas », a-t-il écrit sur sa page Facebook.

Boureima Guindo

Amateurisme au sommet de l'Etat : Le communiqué signé du Secrétaire Général d'un département ministériel qui n'existe plus depuis le 27 juillet 2020



e Communiqué daté du 28 juillet 2020 est signé PO du ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine. On notera que ledit Communiqué signé le 28 juillet 2020, intervient le lendemain de la publication du Décret numéro 2020-035/P-RM du 27 juillet 2020 portant nomination des membres du nouveau gouvernement de la République dans lequel il n'existe plus le portefeuille spécifiquement dédié comme dans l'ancien gouvernement, aux Transports et à la Mobilité Urbaine. En français simple, le Département ministériel des Transports et de la Mobilité Urbaine a été supprimé et n'existe donc plus. Question donc: au nom de quel ministre le Secrétaire général signataire PO du Communiqué a-t-il agi, puisque son ministère n'existe plus

dans le gouvernement en place depuis le 27 juillet 2020?

Dans une République qui n'est pas bananière, la mise en place d'un nouveau gouvernement a comme conséquence juridique automatique la disparition totale avec tous leurs Cabinets et Secrétariats généraux de tous les Départements ministériels qui n'y figurent plus. Il ne peut y a avoir à la fois deux gouvernements dans un même pays.

Encore une fois, les seuls Départements ministériels existants au Mali sont les seuls actuellement constitués autour du nouveau gouvernement de Boubou CISSÉ.

Dr Brahima FOMBA

« ACTUALITE»

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE URBAINE

REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple-Un But-Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Le Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine informe l'opinion publique nationale, qu'un accident grave de la circulation routière s'est produit, ce mardi 28 juillet 2020 aux environs de 09 heures, entre un minicar (Sotrama) et un camion benne sur la Route Nationale n°26 entre Kangaba et Bancoumana dans la région de Koulikoro.

Le bilan provisoire est de 22 morts (dont 19 sur place) et 21 blessés (dont 07 cas graves). Les blessés ont tous été évacués au CHU Gabriel TOURE par les services de la Direction Générale de la Protection Civile.

Les motifs de l'accident seraient l'excès de vitesse et le non respect des dispositions du code de la route.

Aussitôt après cet incident malheureux, le Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine a dépêché sur les lieux une équipe de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (ANASER).

Le Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine, au nom du Gouvernement, présente aux familles endeuillées ses condoléances les plus attristées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Il invite les usagers de la route à faire preuve d'une grande vigilance et de prudence en adoptant un comportement responsable et citoyen surtout en cette veille de la fête de l'Aïd El Kebir.

Bamako, le 28 juillet 2020

PILE MINISTREIPO LE SECRETAIRE GENERAL,

Chevalier de l'Ordre National

Les résolutions de la CEDEA0 pour la sortie de crise au Mali :

Une panacée sans conséquences ?



l'issue d'un sommet extraordinaire tenu par visioconférence, les Chefs d'État de la CEDEAO ont proposé des solutions de sortie de crise au Mali. La démission des 31 députés dont l'élection est contestée ; la mise en place d'un gouvernement d'union nationale avec la participation du M5-RFP ; la mise en place d'une commission d'enquête concernant les évènements des 10, 11 et 12 juillet dernier...sont, entre autres les propositions phares. Peut-on parler de meilleurs remèdes pour la crise malienne ?

Enfin, les Chefs d'État de la CEDEAO rendent publiques leurs résolutions pour la sortie de crise au Mali. Ils demandent : la démission immédiate des 31 députés dont l'élection est contestée y compris le président du parlement. Selon Mahamadou Issoufou, la majorité présidentielle devra mettre tout en œuvre pour obtenir cette démission qui ouvrira la voie à des élections partielles. En attendant ces élections partielles, dit le président nigérien, le parlement pourra fonctionner avec les 116 députés restants.

Les Chefs d'État de la CEDEAO demandent aussi une recomposition rapide de la Cour constitutionnelle. Conformément aux dispositions constitutionnelles du Mali, précise le président en exercice de la CEDEAO, le parlement proposera ses représentants après la démission des 31 membres dont l'élection est contestée. « En termes de difficultés des membres de la Cour constitutionnelle par les différentes instances, le président de la République utilisera l'article 50 de la constitution pour nommer les 9 membres », a-t-il déclaré. Ils recommandent aussi la mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale avec la participation de l'opposition et de la société civile. « L'opposition, particulièrement, le M5-RFP est encouragée à participer à ce gouvernement d'union nationale en vue de

contribuer aux règlements des problèmes de gouvernance », a-t-il laissé entendre. Pour Mahamadou Issoufou, la tâche de ce gouvernement sera de mettre en œuvre toutes les réformes, recommandations et décisions issues du dialogue national inclusif et de traiter les questions de gouvernance, en particulier la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. « Compte tenu des difficultés du moment, certains membres du gouvernement pourront être nommés avant la fin de ce gouvernement. Il s'agit de ceux en charge de la défense, de la justice, des affaires étrangères et de la sécurité intérieure et les suivantes », a indiqué le chef de l'État nigérien.

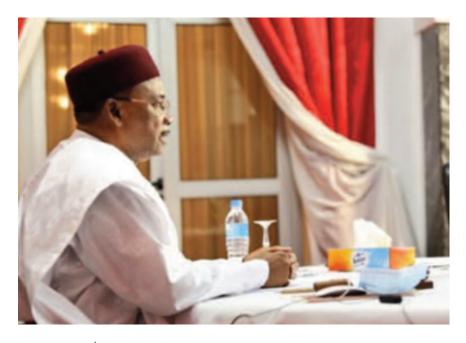
Les Présidents ont aussi demandé la mise en place rapide d'une commission d'enquête pour déterminer et situer les responsabilités dans les violences qui ont entrainé les décès et les blessés, les 10, 11 et 12 juillet 2020 ainsi que des destructions des biens publics et privés ; la mise en place d'un comité de suivi de toutes les mesures ci-dessus prises qui comprendra des représentants du gouvernement, du parlement, de la société civile, de la magistrature, du M5-RFP, des femmes et des jeunes, avec la participation de l'union africaine et des Nations unies sous la présidence de la CEDEAO ; la mise en place, par la CE-DEAO, des mesures de sanctions contre ceux qui poseront des actes contraires aux processus de normalisation de cette crise. Selon la CEDEAO, ces résolutions devront être mises en œuvre, au plus tard le 31 juillet 2020. Les Chefs d'État ont, par ailleurs, exprimé leur solidarité à l'honorable Soumaïla Cissé enlevé

il y a plus de 4 mois.

Boureima Guindo



Crise au Mali : La Cédéao recommande le départ des 31 députés contestés



es chefs d'État de la Cédéao se sont de nouveau mobilisés autour de la situation au Mali, en sommet virtuel, pour trouver des solutions durables à la crise malienne. L'organisation régionale menace de sanctions les opposants à son plan de sortie de crise au Mali qui prévoit notamment le maintien au pouvoir du président Ibrahim Boubacar Keïta. L'opposition rejette pourtant les résolutions de l'organisation et prévoit de mobiliser à nouveau.

Pouvoir et opposition sont toujours en conflit ouvert au Mali. Le Mouvement du 5 juin (M5) ainsi que le Rassemblement des forces patriotiques continuent de réclamer la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. La Cédéao, dans cette conférence dirigée par le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a pris d'importantes décisions. D'abord, la Communauté demande la démission des 31 députés contestés. Ensuite, les chefs d'État évoquent des sanctions contre tous ceux qui tenteront d'entraver le processus de normalisation.

Deux heures de prise de parole et de débats des chefs de l'État ont ainsi permis à la Cédéao de mettre en place un régime de sanctions contre tous ceux qui poseront des actes contraires au processus de normalisation de la crise malienne. Dans ses discussions avec ses pairs, le président malien, très soutenu, n'a pas manqué d'accuser les manifestations organisées par l'imam Dicko de « coup d'État rampant ». Aussi, pour rétablir la stabilité au Mali, les chefs d'Etat ont demandé la démission immédiate des 31 députés dont l'élection est contestée, y compris le président du Parlement, Moussa Timbiné. Cette démission ouvrira, dit-on, la voie à des élections partielles. À propos de la Cour constitutionnelle, les chefs d'État ont demandé qu'elle soit recomposée. En cas de difficultés de nomination des membres de la Cour par les différentes instances, le président malien pourra alors utiliser l'article 50 de la Constitution pour nommer les neuf membres.

Gouvernement d'union nationale

Par ailleurs, à l'unanimité, les chefs d'État ont recommandé la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Ibrahim Boubacar Keïta a donc décidé de constituer un gouvernement de six membres autour du Premier ministre Boubou Cissé – c'est chose faite – et de lui confier la mission de négocier la formation d'un gouvernement d'union nationale, conformément aux recommandations de la Cédéao.

Dans l'équipe de Boubou Cissé, trois ministres conservent leurs postes et trois sont nouveaux. Les portefeuilles des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Administration territoriale ne changent pas titulaire. En revanche, le ministre de la Justice est une nouvelle recrue : il s'agit de Me Kassoum Tapo. Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Mali, il a été récemment en première ligne pour défendre le président de la République et pour porter la contradiction à des membres de l'opposition. Il remplace à ce poste un autre avocat Me Malick Coulibaly. Homme populaire, réputé indépendant, ce dernier avait déclenché une lutte contre la corruption.

Au ministère de la Sécurité, un général remplace un autre. M'Bemba Moussa Keita est un ancien chef d'état-major des armées. Il dirigeait jusque-là la réforme du secteur de la sécurité. Il arrive à un moment où une enquête a été ouverte après une intervention décriée des forces anti-terroristes, lors d'une manifestation de l'opposition. Le Premier ministre Boubou Cissé abandonne le portefeuille des Finances et de l'Économie. Le nouveau titulaire est un banquier à la retraite, Abdoulaye Daffé. C'est un proche d'un chef religieux, le chérif de Nioro, lui-même proche de l'imam Mahmoud Dicko. Peut-être une coïncidence.

Les questions de gouvernance ont également été discutées notamment la mise en œuvre des accords d'Alger et la mise en place rapide d'une commission d'enquête sur les événements du 10 au 12 juillet dernier. Un fonds de soutien au profit des blessés et les familles des victimes est également prévu.

Finalement, le président malien Ibrahim Boubacar Keita sort incontestablement renforcé de la réunion extraordinaire des chefs d'États de la Cédéao. Ses pairs ne veulent plus du tout entendre parler de sa démission réclamée par l'opposition. Enfin, dans la soirée, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à suivre « sans délai » les recommandations de l'Afrique de l'Ouest.

Mais tout n'est pas pour autant réglé. L'opposition rejette les résolutions de la conférence extraordinaire des chefs d'État et annonce de nouvelles mobilisations.

SOURCE: RFI

« POLITIQUE »



Crise politique au Mali : Le CS/M5-RFP rejette les décisions de la CEDEAO

près la mission au Mali de cinq chefs d'État de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest, CE-DEAO, l'ensemble des membres de l'organisation sous régionale se sont entretenus en visioconférence le lundi, 27 juillet 2020, en vue de prendre des décisions susceptibles de mettre fin à la crise sociopolitique qui oppose le Président Ibrahim Boubacar Kéita, IBK, et son régime au M5-RFP qui réclame sa démission. Le moins que l'on puisse dire est que les décisions de la rencontre par visioconférence des Chefs d'État de la CEDEAO ont davantage creusé le fossé entre l'organisation ouest africaine et l'opposition politique malienne. En effet, aux mesures déjà proposées par la mission conduite par l'ancien Président nigérian Goodluck Jonathan, la CEDEAO ajoute la menace d'éventuelles sanctions contre ceux qui

s'opposeraient à la mise en œuvre de ses résolutions. La réaction du M5-RFP ne s'est pas fait attendre et s'est manifestée sous la forme d'un Communiqué publié ce même lundi, communiqué qui consacre le rejet total des décisions de l'organisation sous régionale. Ainsi la rupture est consommée entre le M5-RFP et la CEDEAO ouvrant la voie à une épreuve de force inévitable.

Dans son Communiqué faisant suite aux décisions prises par les Chefs d'Etat de la CE-DEAO, le CS/M5-RFP, sous la signature de Choguel Kokalla Maïga, affirme avoir «appris avec étonnement les conclusions du Sommet extraordinaire de la Conférence des Chef d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenu ce 27 juillet 2020, lequel à l'instar de la Mission conduite par M. Goodluck Jonathan, continue de ramener la crise sociopolitique au Mali à

un simple contentieux électoral du deuxième tour du scrutin législatif ». L'« étonnement » du CS/M5-RFP vient de ce que la conférence des Chefs d'État s'en tient aux conclusions déjà exprimées à Bamako par les différentes missions dépêchées dans la capitale malienne. En effet, le Communiqué affirme que « le M5-RFP constate, avec regret, que les conclusions du Sommet des Chefs d'Etat ne tiennent pas compte de la profondeur et de la gravité de la crise sociopolitique qui hypothèque l'avenir du Mali, ne correspondent aucunement aux attentes et aspirations du Peuple malien et surtout violent les lois et la Constitution du Mali que respectent (sic) le Mouvement ».

Le Communiqué du CS/M5-RFP souligne par ailleurs les contradictions de la CEDEAO par rapport à ses propres textes. En effet, Choguel Kokalla Maïga souligne que « Pourtant, les conséquences catastrophiques de la mauvaise gouvernance de M. Ibrahim Boubacar Keita, les violations récurrentes de la Constitution de son fait et sous son magistère, la confiscation des principes républicains garantissant l'alternance démocratique, jurent avec la protection dont ses pairs semblent le couvrir, en méconnaissance totale de l'article 32 du Pro-

« POLITIQUE »



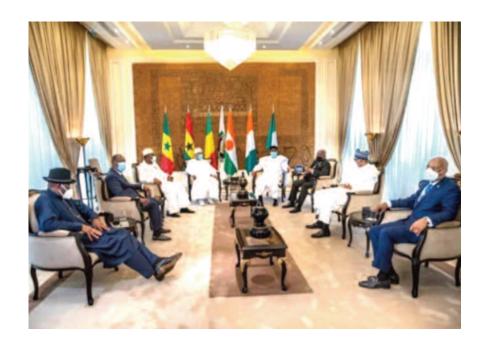
tocole A/SP1/12/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance disposant que : « Les Etats membres conviennent de ce que la bonne gouvernance (...) est essentielle pour la préservation de la justice sociale, la prévention des conflits, la sauvegarde de la stabilité politique et de la paix et le renforcement de la démocratie ». A défaut, une gamme de sanctions prévues aux articles 44 et suivants dudit Protocole frapperait l'Etat contrevenant ». C'est cette contradiction qui fait penser que les Chefs d'État de la CEDEAO tiennent vaille que vaille à sauver le Président IBK et son régime et à réduire au silence la contestation malienne par la mise en place «« d'un régime de sanctions contre ceux qui poseront des actes contraires au processus de normalisation de cette crise ».

Ainsi les positions du M5-RFP et celles de la CEDEAO sont plus que jamais inconciliables car les trois missions de l'organisation sous régionale à Bamako et la conférence des Chefs d'État auront été un échec qui consacre la rupture totale entre les deux camps et ne fait que renforcer la détermination de l'opposition politique malienne. Les missions de la CEDEAO auront tout simplement réussi à compliquer davantage la situation malienne et à exacerber les tensions car « Le M5-RFP, réaffirmant sa détermination à mener son combat pour sauver le Mali menacé de disparition en tant qu'Etat, Nation, Démocratie et République laïque, exige plus que jamais la démission de M. Ibrahim Boubacar Keïta et de son régime qui portent l'entière responsabilité de cette sinistre perspective pour notre Pays ». C'est donc le retour à la case départ. Le M5-RFP, convaincu qu'il a la légitimité de son côté entend poursuivre son combat pour délivrer le Mali de la mauvaise gouvernance et de la corruption en tous genres. « Le Peuple malien demeurera mobilisé et déterminé pour la mise en œuvre de son droit constitutionnel à la désobéissance civile, sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora, jusqu'à l'aboutissement de son combat patriotique pour la restauration d'un Mali démocratique, républicain et laïc, doté d'une gouvernance responsable et vertueuse », conclut le Communiqué du CS/M5-RFP.

Les millions de Maliennes et de Maliens vien-

nent de voir s'envoler le dernier espoir de la résolution de la crise sociopolitique par les voies pacifiques à travers le dialogue. Ainsi la CEDEAO n'aura pas réussi à réitérer son coup de 2012 qui a vu l'organisation sous régionale pousser le Président Amadou Toumani Touré, ATT, à la démission et instaurer une transition politique. Il faut dire qu'en face il y avait une junte militaire qui avait opéré un coup de force contre ATT et qu'il a fallu ménager. Aujourd'hui, ce sont une opposition politique et ses partisans qui conduisent la fronde, les mains vides. Même s'ils sont désarmés ceuxci ne constituent pas moins une force redoutable qui aura réussi à paralyser le pays lequel est resté sans gouvernement près de 45 jours. C'est pourquoi la perspective de la reprise du mouvement de désobéissance civile qui pourrait s'étendre à d'autres régions du pays est grosse de mille inquiétudes car il s'agit désormais de lutte pour le pouvoir. Déjà 23 personnes ont été tuées par balles et plus d'une centaine d'autres blessées également par balles lors des manifestations des 10 et 11 juillet 2020. Malgré l'appel à la retenue lancé par les leaders du M5-RFP, les risques de dérapages liés aux prochaines sorties populaires sont réels et grands car la colère risque de l'emporter sur la mesure. En attendant, les Maliens retiennent leur souffle car ils ne peuvent compter sur personne d'autre, toutes les voies de recours ayant été épuisées tant à l'interne qu'à l'externe.

Diala Thiény Konaté



IBK ET LE RPM : le devoir de dignité du parti



e régime du Président Ibrahim Boubacar Kéita fait face une crise sans précédent, avec la vague de contestation populaire qui l'assaille depuis quelques semaines. Et au moment où ses soutiens se battent corps et âme pour désamorcer la bombe sociale en perspective, IBK lui cherche vaille que vaille à sauver son fauteuil et les intérêts de sa famille biologique. Un mini-gouvernement de six membres a été mis en place sans un seul cadre du RPM; cette énième gifle est de trop. Mépris et insultes, durant ces sept dernières années, auront été les plats les mieux servis par IBK au RPM qui semble jusqu'ici se complaire de cette trahison politique!

Avait-il besoin d'infliger une nouvelle humiliation au RPM? Dans les coulisses du RPM, on pense que les problèmes qui secouent IBK sont dus en partie au mépris qu'il a toujours nourri envers ses camarades cadres du parti, ceux-là avec qui il a galéré depuis 2001 jusqu'à son élection en 2013. Ils en veulent pour preuve le fait qu'il n'ait jusqu'ici songé à confier la primature à un cadre du RPM. Pour-

tant, que n'ont-ils pas fait, Tréta et les siens, pour IBK ? Que n'ont-ils pas donné à IBK ? Et en retour, qu'ont-ils obtenu de lui ?

Rien que mépris et injures! On peut dire tout de Bocari Tréta sauf qu'il n'a pas été loyal et engagé pour IBK. A chaque fois que les choses se corsent, c'est lui qui prend l'initiative sur lui d'approcher les acteurs politiques en vue d'éteindre le feu. Dans les années de galère du parti, pendant que beaucoup ne croyaient plus à l'étoile du Président du RPM IBK, Tréta parcourrait les brousses pour implanter le parti!

On a aussi vu l'homme prendre son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre de la classe politique suite à la contestation postélectorale consécutive à la présidentielle de 2018. Une initiative qui fut saluée en son temps par les acteurs politiques, dont Soumaila Cissé qui, pour tacler IBK, avait déclaré après la rencontre « J'ai vu la main tendue de Tréta ».

Et même après avoir désavoué le candidat du parti au perchoir au profit de son protégé Timbiné, on a vu le même Tréta partir au charbon à la rescousse de IBK pour rencontrer les acteurs du M5-RFP et tenter tant bien que mal de désamorcer la bombe! Le même engagement, on le trouve auprès de tous les cadres du parti RPM, y compris le jeune Moussa Timbiné qu'il vient pourtant de sacrifier, avec d'autres député RPM, sur l'autel de la préservation de ses propres intérêts et ceux de sa famille. Pire, avec les recommandations des chefs d'Etat de la CEDEAO, IBK vient de trahir son serment en foulant au pied la Constitution du Mali, toute chose contraire aux idéaux défendus par le RPM. Si Tréta et ses camarades ont encore une dignité politique, ils doivent rappeler IBK à l'ordre, à défaut prendre leur destin en main. Sinon à ce rythme, le parti risque de mourir avec IBK, après son départ s'entend bien sûr, et eux-mêmes compromis et discrédités à jamais sur l'échiquier politique national.

Yama DIALLO

Dr Aly Tounkara, Sociologue : La Cédéao est perçue comme un club de chefs d'Etat



ans la recherche de solution à la crise malienne, les Chefs de la Cédéao ont annoncé une pile de résolutions à la suite d'une visioconférence. Des résolutions rejetées en bloc par le mouvement du M5-Rassemblement des Forces patriotiques. Donc c'est cette situation qui hante l'esprit de M. Aly Tounkara, Directeur du centre des études sécuritaires et stratégiques au Sahel que nous avons joint. Selon lui, les résolutions de la Cédéao ne tiennent pas compte des attentes et aspirations d'une écrasante majorité des Maliens.

Dr Aly Tounkara affirme sans ambages que les propositions annoncées ne correspondent pas aux exigences du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques qui est à l'origine du blocage de la situation socio-politique du Pays. Certes, la question de l'Assemblée nationale revient sur toutes les lèvres, de la même manière également le remembrement de la Cour constitutionnelle est également ressorti des conclusions de la Cédéao. « Mais dans le même temps, je pense que ce qui aujourd'hui est demandé voire exigé par le M5-RFP, n'ont, en aucun cas été pris en compte par les différentes résolutions de la CEDEAO. Donc pour vous dire que dans les semaines à venir voire dans les mois à venir le Mali risquerait de se plonger davantage dans cette situation socio-politique qui est délétère. La trêve observée aujourd'hui par le M5 est liée à la tête de Tabaski. D'ailleurs les jeunes du M5 se sont levés le lundi et ont prévu des nouvelles sorties à partir du 3 Aout. C'est pour vous dire que vu ces différentes résolutions proposées par la Cédéao, vu l'exigence qu'a le M5 vis à vis de ses différentes doléances non tenues en compte, on peut dire aujourd'hui que les différentes tentatives de médiations de la Cédéao n'ont aucunement permis aux deux parties de se rapprocher en termes de réponses apportées à ces différentes souffrances auxquelles les maliens font l'objet tant sur le plan sécuritaire, éducatif voire même institutionnel », a-t-il évoqué.

Mieux, il dira que concrètement lorsque vous vous entretenez avec les 15 pays membres de la Cédéao, naturellement les peuples de ces 10 pays ont l'impression par les différentes médiations effectuées par la Cédéao d'être un club de chef d'Etat. Les différentes demandes formulées par les pays membres notamment les peuples de ces différents Etats malheureusement sont difficilement satisfaites par les missions successives de la Cédéao. Si l'on prend le cas précis du Mali, le M5 a en son sein une gamme d'acteurs à la fois religieux, société civile et même politiques. Lesquels demandent plutôt la dissolution de l'assemblée nationale. Or la Cédéao demanderait une élection partielle dans les circonscriptions posant un problème. Parce qu'une telle réponse apportée par la Cédéao est loin de satisfaire les acteurs qui sont à l'origine de ce soulèvement. Et de la même manière également, si regardez la manière dont la Cédéao prévoit le remembrement des différents membres de la Cour constitutionnelle notamment les 9 sages, n'est pas de cette façon que le M5 entend revoir cette Cour constitutionnelle dans le contexte malien. Ce qui fait que la Cédéao est perçue par un nombre important d'africains comme un club des chefs d'Etat, lequel club malheureusement serait en déphasage avec les attentes légitimes qu'ont les différents peuples. La question de la crédibilité voire de la légitimité cette institution se pose avec acuité.

Un décalage entre gouvernants et gouvernés

Pour lui, la crise malienne est une collection de facteurs. Ce n'est pas pour rien que beaucoup d'observateurs maliens et non maliens pensent qu'une telle insistance de la Cédéao serait surtout liée au fait à la peur de l'effet domino. Si vous regardez aujourd'hui, les différentes doléances formulées par le M5, la doléance liée à la mauvaise gouvernance, à une justice à géométrie variable, à ces grèves intempestives, naturellement les Etats membres de la Cédéao sans exception connaissent les mêmes difficultés, font face aux mêmes défis. Les différents chefs d'Etats ont intérêt à ce que le cas malien n'est pas d'effet domino, n'est pas d'écho dans les autres états qui se trouveraient face aux mêmes revendications qui se trouveraient aussi très fragilisés. En somme lorsqu'on regarde de façon obiective les gouvernants de la Cédéao et les différentes populations, on va se rendre compte qu'il y a qu'à même un décalage. Les gouvernés ont la ferme conviction que la Cédéao notamment à travers ces chefs d'Etats seraient dans une sorte de déni ou même de calomnie. Quand on regarde les différentes campagnes électorales qu'elles soient présidentielles ou législatives, les candidats ont de la peine à réaliser les promesses annoncées.

Ibrahim Sanogo

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS!



Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tel.: (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax.: (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com



« CULTURE ET SOCIETE »

Vie de nos stars : Sidiki Diabaté demande pardon à son « frère » Iba One

e jeune virtuose de la Kora a fait preuve d'un acte digne des grands hommes qui inspirent le Mali. De manière volontaire, Sidiki Diabaté s'est excusé auprès de Iba One dans une vidéo enregistrée dans la nuit du 27 juillet.

« Le pardon est un petit mot qui comporte des vertus sans pareil », a confié l'héritier de Toumani Dibaté sur sa page Facebook. En froid avec son compagnon d'enfance depuis plusieurs années, Sidiki Diabaté veut ainsi en finir avec ce long conflit avec Iba One dont les raisons profondes sont encore inconnues de tous. Adolescents, les deux génies ont révolutionné le milieu musical urbain avec leur duo impressionnant. Les beats mélangés au son de la

kora de Sidiki mariaient à la perfection les flows du rappeur Iba. Cette complicité gagnante a favorisé leur révélation au sein du groupe GRR. Les amis devenus « frères » mènent cependant depuis quelques années une carrière riche chacun de son côté. Au plus grand regret de leurs fans qui rêvent de voir le duo historique se réunir à nouveau.

Dans son message de pardon, Sidiki Dlabaté justifie son geste par un souci d'exemplarité à l'endroit de tous les Maliens afin que ses compatriotes s'inspirent de cet acte pour sceller à jamais la paix dans le pays. A-delà d'Iba One, le jeune s'est excusé auprès de tous ceux qu'il aurait offensé. Sidiki Diabaté assure déjà pardonner à tout le monde.



Justice : L'État du Sénégal perd face à Bibo Bourgi devant le tribunal arbitral de l'ONU

a Direction générale des impôts et domaines vient de mettre en vente les appartements dakarois du complexe Eden Roc de Bibo Bourgi. Ses avocats affirment cependant que ces immeubles auraient été confisqués « illégalement », s'appuyant sur une sentence arbitrale rendue fin 2019 par la commission de l'ONU pour le droit commercial international et jusque-là tenue secrète.

L'arrêt rendu par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) en mars 2015 a-t-il mené à la confiscation « illicite » des biens appartenant à Ibrahim Aboukhalil, alias Bibo Bourgi ? C'est ce qu'a affirmé dans un communiqué son avocate Corinne Dreyfus-Schmidt, ce 20 juillet, à la veille de la mise en vente des appartements Eden Roc, situés dans le centre-ville de Dakar.

Bibo Bourgi avait été condamné par la CREI en 2015 pour complicité d'enrichissement illicite aux côtés de Karim Wade. Confisqués à son propriétaire par l'État du Sénégal, ces appartements viennent d'être mis en vente par la Direction générale des impôts et domaines.

Décision exécutoire

Leur confiscation a toutefois été jugée illégale, selon un règlement d'arbitrage de la commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI) rendu le 24 octobre 2019. Selon nos informations, la décision évoque un déni de justice et condamne l'État du Sénégal à de lourds dommages et intérêts en raison du préjudice subi par Bibo Bourgi. « Le tribunal a constaté le caractère illicite de l'arrêt de la CREI engageant la responsabilité de l'État du Sénégal et l'obligeant à réparer le dommage en résultant subi par M. Aboukhalil [Bibo Bourgi] », en attente de cette indemnisation, a fait savoir son conseil. Cette décision exécutoire n'a pas été respectée par le Sénégal.

La sentence du tribunal a d'ailleurs été contestée devant la Cour d'appel de Paris, selon l'avocat du Sénégal Simon Ndiaye, qui conteste la compétence de l'instance arbitrale et considère que « le Sénégal n'a donc pas à payer de dommages et intérêts tant que [sa] requête n'a pas été examinée ».

« Le tribunal arbitral a estimé que la manière dont le procès s'était déroulé n'est pas conforme au droit international et demande réparation, mais il a rejeté la demande de restitution des appartements Eden Roc », avancet-il, estimant que la démarche de la partie adverse « vise uniquement à faire peur à ceux qui voudraient [les] acheter ».

« Confiscation illicite »

« Le point décisif, que l'État du Sénégal ne saurait contester, c'est qu'il a été condamné par une juridiction internationale en raison du procès fait à M. Aboukhalil devant la CREI, déclare à JA Me Corinne Dreyfus-Schmidt. Or le Sénégal avait accepté de se soumettre à la juridiction arbitrale compétente et il est établi que cette sentence internationale s'impose à lui nonobstant tout recours en annulation. La réparation du déni de justice commis à l'encontre d'Ibrahim Aboukhalil est donc désormais une obligation internationale pour le Sénégal », ajoute l'avocate.

Dans son communiqué, elle invite ainsi les éventuels acquéreurs de ces appartements, selon elle expertisés à 980 millions de francs CFA l'unité en moyenne, à se « renseigner sur la teneur de cette sentence arbitrale ». « Ils pourront ainsi vérifier que l'État sénégalais a procédé à une confiscation illicite de ces appartements et apprécier les conséquences de cette qualification sur le titre de propriété qu'ils envisageraient d'acquérir », fait savoir Me Corinne Dreyfus-Schmidt.

Cette décision de la CNUDCI représente un nouveau désaveu pour la CREI. En février dernier, le tribunal de première instance de Monaco avait en effet débouté l'État du Sénégal de sa demande de saisie de 24 comptes bancaires appartenant à Karim Wade, Ibrahim Aboukhalil, son frère Karim Aboukhalil et Mamadou Pouye, au titre des dommages et intérêts auxquels la justice sénégalaise avait condamné les quatre hommes. Une décision similaire à celle rendue dans le cadre d'une procédure pénale en 2018.



Présidentielle en Côte d'Ivoire : Pour Henri Konan Bédié, « l'âge est un atout



our l'ex-chef d'État ivoirien, qui devait être investi ce dimanche à 86 ans candidat à la présidentielle d'octobre par le PDCI, son « âge est un atout ».

« Pour nous au PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), l'âge c'est un atout. L'âge réunit l'expérience et aussi la compétence », a déclaré Henri Konan Bédié à des journalistes après avoir voté, ce dimanche 26 juillet, au siège du parti à Abidjan lors de la convention d'investiture du parti.

L'ancien président ivoirien (1993-1999), chassé du pouvoir par un putsch, et qui espère retrouver la magistrature suprême après deux candidatures (invalidée en 2000 et infructueuse en 2010, où il était arrivé troisième), affirme « remplir une mission de salut public pour restaurer la Côte d'Ivoire ».

« Si nous nous présentons, c'est surtout pour les nouvelles générations », « les jeunes assaillis par le chômage » (...) pour esquisser avec eux un avenir meilleur », a assuré le dirigeant du PDCI, critiqué par ses adversaires pour son âge avancé et qui sera le doyen du scrutin présidentiel du 31 octobre.

L'issue du vote d'investiture ne fait guère de doute, puisque l'ex-chef d'État ivoirien est candidat unique au PDCI, après l'invalidation d'une candidature rivale.

Sept ans d'expérience à la magistrature suprême

Quelque 9 000 délégués sont inscrits dans 388 bureaux de vote sur tout le territoire et à l'étranger pour la diaspora, pour cette « convention éclatée » pour cause de coronavirus. Le résultat provisoire sera proclamé lundi 27 juillet à midi, a expliqué Maurice Kakou Guikahué, numéro deux du parti.

À la « Maison du PDCI » à Abidjan, militants et militantes portaient chemises, robes, casquettes et même masques anti-coronavirus aux couleurs du parti : un tissu aux motifs verts, avec le sigle frappé d'un éléphant, et la photo en médaillon de Félix Houphouët-Boigny, fondateur du PDCI, premier président ivoirien et « père de l'indépendance », toujours la figure tutélaire du pays 27 ans après sa mort, et mentor revendiqué de Henri Konan Bédié. « HKB » est apparu vers 11h30, marchant lentement mais apparemment en forme, vêtu de son traditionnel abacost, pour aller déposer son bulletin dans l'urne. Celui que l'on surnomme, du fait de sa parole rare, le « Sphinx de Daoukro » (la ville où il réside dans l'intérieur du pays), s'est ensuite adressé à quelques journalistes dans son bureau, s'exprimant posément.

« Mon parti estime que je suis le mieux placé, l'homme de la situation. Il ne faut pas oublier que j'ai gouverné ce pays pendant sept ans », a-t-il dit, après avoir dressé un bilan sévère de l'état de la Côte d'Ivoire.

Le PDCI a gouverné de concert avec le parti du président Alassane Ouattara de 2011 à 2018, avant que l'alliance n'éclate, précisément sur la question du choix du candidat à la présidentielle de 2020.

Une candidature Ouattara se dessine

Ceux qui critiquent mon âge, « c'est leur problème! Il n'y a pas d'âge limite au regard de la Constitution », a fait valoir Henri Konan Bédié. « Je réunis actuellement toutes mes forces physiques et intellectuelles », a-t-il assuré.

Il affrontera probablement le président Alassane Ouattara, 76 ans, dont la candidature pour un troisième mandat se dessine, après la mort brusque de son dauphin désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, terrassé à 61 ans par une crise cardiaque le 8 juillet. Alassane Ouattara avait annoncé en mars ne pas se représenter pour laisser la place à la « nouvelle génération », critiquant de manière allusive la volonté de Henri Konan Bédié de se représenter. Mais le décès de son dauphin a bouleversé ses plans, et il va sans doute forcer le président à reprendre le flambeau du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, au pouvoir), faute d'autre candidat consensuel, selon les analystes.

Le troisième grand parti national, le Front populaire ivoirien (FPI, d'opposition) n'a pas encore fait connaître sa position pour la présidentielle. Son fondateur l'ex-président Laurent Gbagbo, 75 ans (au pouvoir de 2000 à 2010) est en liberté conditionnelle depuis son acquittement par la Cour pénale internationale, et la possibilité de son retour en Côte d'Ivoire n'est pas tranchée.

Enfin, l'ex-chef rebelle et ancien Premier ministre Guillaume Soro, 47 ans, ancien allié de Ouattara, s'est déclaré candidat, mais il vit en exil en France après sa condamnation par la justice ivoirienne à 20 ans de prison pour « tentative d'insurrection ».

Championnat d'Angleterre : Le plus beau but de la dernière journée pour Yves Bissouma

ves Bissouma ne pouvait rêver mieux avec Brighton pour la dernière journée du championnat d'Angleterre. Dimanche, au compte de la 38è et dernière journée de la Premier league, l'international malien et ses coéquipiers sont allés gagner 2-1 à Burnley, avec une réalisation de l'ancien sociétaire de l'Académie Jean-Marc Guillou. En grande forme depuis la reprise des compétitions sur le Vieux continent, après quatre mois d'arrêt pour cause de crise sanitaire, Yves Bissouma a réalisé une performance de haute volée pour sa 15è titularisation cette saison.

En effet, le but de l'international malien a été

classé 1er du Top 5 de la dernière journée de la Premier league et Brighton, longtemps menacé de relégation, a finalement sauvé sa place dans l'élite anglaise (14è avec 41 points). Pour mémoire, Yves Bissouma a rejoint les Seagulls (surnom de Brighton, ndlr) en juillet 2018, en provenance de Lille (France).

«Je dois m'améliorer. Je dois travailler encore plus fort sur la défense pour gagner plus de balles et, offensivement, je dois créer plus d'occasions et marquer plus de buts. Apporter de la combativité et un calme technique», a réagi l'international malien. Souvent comparé à Paul Pogba, Yves Bissouma est un milieu relayeur doté de très bonne qualité technique et physique. Il possède également une lourde de frappe et est également capable de changer les cours de matches.

Au classement des meilleurs buts de la dernière journée de la Premier league, Yves Bissouma devance Kevin De Bryne (Manchester City, 2è), Pierre-Emerick Aubameyang (Arsenal, 3è), Chris Wood (Burnley, 4è) et Virgil Van Dijk (Liverpool, 5è).

Seïbou S. KAMISSOKO





Élection à la FIF : Didier Drogba, bel et bien candidat et obtient le parrainage des arbitres

onne nouvelle pour les fans de la légende ivoirienne, Didier Drogba a enfin obtenu un parrainage le lundi 20 juillet 2020 grâce aux membres dissidents de l'Amicale des Arbitres de Football de Côte d'Ivoire (AMAFCI). Une nouvelle qui tombe au bon moment, car l'ancien capitaine des Éléphants était en quête d'un parrainage pour valider sa candidature à la présidence de la FIF.

Voici une nouvelle qui doit réjouir Didier Drogba et ses fans! Le lundi 20 juillet 2020, des arbitres dissidents de l'AMAFCI ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont décidé d'apporter leur soutien à Didier Drogba. Mécontents que l'association ait choisi de parrainer Sory Diabaté en juin dernier, ces arbitres dissidents ont procédé à un vote ce lundi. Le suffrage a été remporté haut les mains par Didier Drogba qui a récolté 218 votes sur 223. Ses concurrents Idriss Diallo et Sory Diabaté ont, eux, récoltés une voix chacun. Trois (3) bulletins nuls ont été décomptés ; 2 arbitres se sont abstenus.

Ce vote a eu lieu au terme de l'Assemblée générale tenue par les arbitres frondeurs dans la commune de Yopougon. Entre-temps, ces derniers avaient exprimé leur volonté d'engager des actions judiciaires après la rencontre de Yamoussoukro qui avait tourné en faveur de Sory Diabaté. Heureusement contre toute attente, le meilleur buteur de l'histoire des Éléphants a un parrainage qui l'autorise à être candidat. Didier Drogba peut enfin souffler. Pour rappel, l'ex-buteur de Chelsea s'est vu refuser le parrainage de l'Association des Footballeurs Ivoiriens (AFI) dont il est membre (vice-président).

Malgré cela, la bataille ne semble pas encore terminée du côté de l'AFI, car certains membres dont Yaya Touré ne sont pas pour les récents votes en faveur d'Idriss Diallo. Mais une chose est sûre, ces derniers jours avant le dépôt des dossiers nous réservent beaucoup de surprise.

< HOROSCOPE >>



tBélier (21 mars - 19 avril)

Votre position professionnelle évoluera favorablement. Il sera trop tôt pour savoir combien de temps, il vous faudra attendre pour obtenir ce poste que vous convoiterez. Vous recevrez des encouragements suffisamment forts pour vous faire patienter.

Un « top là » suffira à vous convaincre que l'affaire sera dans le sac. Au-delà de cette transaction, une connivence s'installera dès vos premiers échanges. Vous envisagerez de vous associer, mais vous voudrez que tout soit bien clair financièrement.



Taureau (20 avril- 19 mai)

Des frustrations et des accrochages vous amèneront à remettre des choses en question quant à votre travail. Ne prenez pas de décisions hâtives et relativisez. Avec un peu de temps, vous verrez que ce n'était pas la peine de vous mettre dans un tel état.

Vos discussions porteront sur des sommes d'argent, des montants à obtenir ou à rembourser. Vous adresserez des demandes, remplirez des dossiers pour faire valoir vos droits. Vous imaginiez ces démarches simples et rapides, elles seront compliquées.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec le sourire que vous allez au travail. La complicité revient avec vos collaborateurs. L'un d'eux peut vous apporter de l'assistance dans vos tâches. Vos activités vous font évoluer progressivement. Un nouveau contrat pourrait être en pourparlers.

L'argent est au coeur de vos préoccupations. Vous décidez de reprendre en main le contrôle de la situation. Une meilleure gestion s'amorce. Vous prenez de sages résolutions pour limiter les frais inutiles. Malgré cela, un coup de coeur peut arriver.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vous recherchez un emploi, vous entrerez dans la meilleure journée du mois en termes de contacts et de propositions! D'ailleurs, une fois embauché, votre progression sera fulgurante. Vous rencontrerez les bonnes personnes au bon moment...

Question de philosophie, vous déciderez de payer comptant tous vos achats, quitte pour cela à restreindre le nombre de vos dépenses. Vous ne voudrez pas mettre le doigt dans l'engrenage du crédit... Votre objectif financier ? Zéro endettement...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous prendrez les devants sans vous laisser manipuler par les personnes qui vous entoureront. Au contraire, vous mènerez votre barque avec brio et si certains admireront votre faculté à donner le meilleur de vous-même, d'autres vous jalouseront.

Vous aurez la folie des grandeurs et elle se répercutera sur votre manière de gérer votre budget et d'effectuer vos achats. Attention à ne pas décoller de la réalité en vous offrant des objets magnifiques, mais qui ne serviront qu'à épater la galerie.



Vierge (23 août 23 septmbre)

Le poids des responsabilités et la charge de travail qui vous seront attribués pèseront sur vos épaules. Vous aurez beaucoup de mal à tenir la cadence imposée. Mais vous n'aurez pas le choix. La pression sera importante et on ne vous fera pas de cadeaux.

Avec l'entrée du Soleil dans votre secteur financier, vous pourriez constituer un dossier dans le but d'obtenir un prêt, une aide, une subvention. Certains d'entre vous consulteront un juriste pour récupérer un dû. Vous ne vous laisserez pas faire.



Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous faites de nouvelles rencontres dans votre service. L'un de vos collègues peut vous apporter du réconfort malgré la fatigue de la journée. Grâce à son soutien, votre motivation repart. Mercure en Balance peut vous inciter à une formation commerciale.

Vénus dans votre signe complique beaucoup les économies. La vie vous tend des pièges. Vous cédez facilement aux dépenses suite à des invitations. Il faut vous attendre à des regrets sur des frais. Si vous faites du shopping, fixez impérativement une limite.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre seule ambition professionnelle consistera à pouvoir agir comme bon vous semble! Votre manque de constance et votre petit poil dans la main freineront votre avancement. Assis derrière votre bureau ou sur votre machine, vous ne ferez que bâiller...

Si vous êtes locataire, vous pourrez souscrire une demande d'aide financière personnalisée au logement, les fameux APL! Avec la mise en place de nouveaux barèmes, vous apprendrez que l'importance de vos revenus vous empêchera d'en bénéficier.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le climat pourrait se durcir dans votre travail. Vous pourriez être en butte à des critiques injustifiées, à des heurts avec un collègue ou à des accords remis en question. Dans votre intérêt, évitez de hausser le ton. Les choses finiront par se calmer.

Méfiez-vous des évaluations erronées ou des négligences dans vos paiements, sans parler des mauvais plans pouvant carrément tourner à l'arnaque. Malgré tout, vous aurez le soutien du Soleil. De bon conseil, il vous aidera à déjouer les pièges éventuels.



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Ce sera une journée chargée, mais motivante qui vous attendra. Vous pourrez montrer de quoi vous serez capable. À fond derrière vous, Saturne poussera vos ambitions et boostera votre puissance professionnelle. Vous accepterez de relever un challenge.

Vous trouverez le temps long, à cause de ce retard. Lorsque tout redeviendra à la normale, vous vous garderez bien d'exprimer votre mécontentement ouvertement. Tout sourire, vous saurez profiter de contretemps pour demander des dommages et intérêts.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une étape importante arrive dans votre vie professionnelle. Elle concerne la prise d'autonomie. Vous désirez travailler en mettant en valeur vos compétences. La recherche d'un nouveau poste peut demander du temps. Un collègue chevronné peut vous aiquiller.

Gardez encore un fond de trésorerie. Le contexte est aux charges difficiles à éviter. L'argent part aussi vite qu'il entre. Vénus en Balance vous rend dépensier juste pour le plaisir. Des accessoires de mode et refaire la garde-robe, peuvent vous attirer.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous ne compterez pas vos heures. En ce qui vous concerne, il faudra plutôt parler de jours..., tant votre charge de travail sera lourde. Contrairement à bon nombre de vos collègues, vous ne vous plaignez jamais. C'est votre petite satisfaction

Sous la domination de Neptune, vous vous défendrez d'être matérialiste. Effectivement, vous ne le serez pas aujourd'hui... Vous serez dépensier, futile et irresponsable! Même pris la main dans le sac, vous serez capable de nier les faits.







Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos smartphones, tablettes et ordinateurs avec une vitesse de connexion allant jusqu'à 150 Mbit/s.

Rendez-vous dans nos agences.